

Europarc Sainte Victoire - Bât 1 - Route de Valbrillant 13 590 MEYREUIL 04 42 90 73 37 - 04 42 90 73 41 www.provenceforet.fr - siege.social@provenceforet.fr SIRET : 413 944 158 00034 - TVA FR 74 413 944 158 Société coopérative agricole n°agrément HCCA 10965 PEFC : BV / CDC / 1651466\_Q





BULLETIN D A	DHE	<b>2101</b>		ט בוי	IGA	GEMENI	No	ouvelle	adhesion	L Ajou	t de parts	
° adhérent :		Je soussigné (nom ou raison sociale) :										
Représentant(e) éventuel(le) :												
Propriétaire assujetti à la T.V.A : oui		oui	ui non Si oui, N° d'assujettissement :									
Domiciliation :												
<b>a</b> : fax:			e-mail :									
Commune(s)			réf. parcelle									
			То								•	
Document de gestion durable en cours de valic				llidité : □ NON □ PSG □ RTG □ CBPS Surface : Numéro :							Validité ://	
Technicien référent :							Secteur	r:				
J'ai noté que Provence For de gestion durable ou une règlement intérieur de la coo	certif	ication										
□1.1. activité type 1 collecte-vente :				□1.2 activité type 5 approvisionnement : □1.3 activité ty						té type 6 se	type 6 service :	
apporter tous les produits de mon exploitation rentrant dans les catégories définies à l'article 8 des statuts				utiliser la totalité des produits, équipements, instrur nécessaires à leurs exploitations, que la coopérativ de fournir.				t en mesure protection de ma forêt en vue o			e la mise en valeur sylvicole, ue, environnementale, pastorale,	
suivants, soit du								•	oarts socia	iles d'une v	aleur nominale	
T1 Collecte vente		Т	T5 Approvisionnement			T6 Service			Nombre	Total de parts	Total en capital (€)	
4-25 ha = 3 parts 20.0			l part pour 20.000 € de ffres d'affaires			1 part pour 2.000 € de chiffr d'affaires	2.000 € de chiffres					
CVO (Contribution Volontaire Obligatoire : taxe sur l'achat de bois) à reverser par la coopérative pour votre compte oui non												
4 Je m'engage à souscrire e son accord, le nombre de pa												
5. Engagement PEFC						<u> </u>						
Je m'engage dans la déma dans les conditions établies pour le propriétaire forestier Si ma propriété fait plus de 1	par so validé	n règler par l' A	nent ir GE de	ntérieur. PEFC-	. Je red France clare c	connais avoir re e du 31/07/17, j	çu ce jo e l'ai lu e	ur les« et je m'	Règles de engage à l'	la gestion fo appliquer.	orestière durable »	
				МО	DALIT	ES DE PAIEME	NT					
□ Par Chèque€				□ Pro		sur achat bo	Dossier:			sur vente de bois		
Le présent engagement devi sociétaire. Mon engagement période fixée au 2 ci-dessus d'administration de la coopér	sera , sauf	renouve dénonc	elable iation <sub>l</sub>	par tac par letti	ite rec re reco	conduction par pommandée avec	périodes avis d	s de ci e récep	nq ans à c otion adres	ompter de l sée au Prés	'expiration de la ident du conseil	
Fait en double exemplaire, de	ont un	exempl	aire à	nous re	tourne	er signé.						